



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 3 décembre 2019
Date de publication : 17 décembre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme
Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET,
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre
DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise
BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER, M. Timothée DRUET, M. Mohamed MBITEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
19.09.12.116)
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMDAOUI

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMDAOUI (DCM
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-
143)

Référence

19.09.12.111

Commission

Qualité de Vie et
Épanouissement de la
Personne

Objet

Demandes de subventions
pour la manifestation
« Pupitres en liberté »
2020

Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Annie MAIRE-AMIOT

La ville de Dole développe un projet culturel qui privilégie la diffusion pour tous d'œuvres classiques proposées par des artistes professionnels.

Dans ce cadre, la ville de Dole propose les 28 et 29 mars 2020, la 6^{ème} édition de « Pupitres en Liberté ». Cet événement est une manière de découvrir des sites dolois chargés d'histoire, tout en écoutant des concerts de musique classique proposés gratuitement au public. Les prestations, dont l'objet est d'être accessible au plus grand nombre, seront assurées par divers ensembles professionnels.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Coûts artistiques (cachets, cessions, droits)	36 700 €	Région Bourgogne Franche-Comté	4 000 €
Logistique, technique, accueil	2 200 €	Conseil Départemental du Jura	4 000 €
Communication	4 900 €	Autofinancement	35 800 €
TOTAL	43 800 €	TOTAL	43 800 €

La ville de Dole sollicite pour cette 6^{ème} édition de « Pupitres en Liberté », une aide de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Conseil Départemental du Jura.

Vu l'avis favorable de la Commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 3 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes au taux le plus élevé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Actions Culturelles
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
Conseil Départemental du Jura

*Fait à Dole, le 9 décembre 2019
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GACHOUX

